

intéressé d'entretenir la Paix ; & cette modération sans exemple qui luy a fait faire la Paix au milieu de ses victoires , lorsque son intérêt demandoit qu'il continuast la guerre. C'est maintenant à nous, MESSIEURS, à chercher des expressions qui répondent à la dignité du sujet sur quoy nous devons travailler : C'est à nous à faire en sorte que la Postérité en admirant dans nos Ouvrages les actions héroïques du plus grand Roy du monde, soit satisfaite de la maniere dont nous les aurons traitées.



REMERCIEMENT prononcé en Avril 1682. dans l'Académie Française par Mr. LE COMTE DE BUSSY.

MESSIEURS,

Quoyque je sçache bien que le Compliment dont vous m'avez honoré, est une suite de la grace que j'ay receüe du Roy, je ne laisse pas de vous en être extrêmement obligé, parce que je sçay que vous ne feriez pas cet honneur à tous ceux de vôtre corps qui seroient de disgrâce. Soyez donc persuadez, s'il vous plaist, MESSIEURS, que je sens cette distinction comme je dois & qu'il n'y a rien dans mon cœur au dessus de l'obligation que je vous ay, que la reconnoissance du retour à la misericorde de sa Majesté sur mon sujet. Ce seroit ici un bel endroit, MESSIEURS, pour vous parler de ce grand Roy, dont les ennemis

mé-

mêmes parlent avec éloge ; mais dix-sept ans d'absence de l'Académie m'ont fait perdre les dispositions que je pouvois avoir à ces beaux tours & à ces nobles expressions qu'on apprend si bien avec vous, & qui sont si nécessaires pour traiter un aussi grand sujet que celui-là. Je n'ay pas oublié d'admirer & si je l'ose dire, d'aimer le plus grand Roy du monde : mais j'ay oublié la maniere de le dire comme il le merite. Vous me l'apprendrez, MESSIEURS, & cependant je vous assureray qu'on ne peut être avec plus de verité que je le suis &c.



DISCOURS prononcé le 19. Novembre 1683. par Mr. DAUCOUR lorsqu'il fut reçu à la place de Monsieur de Mezeray.

MESSIEURS,

Permettez-moy de vous dire, que n'ayant jamais rien tant souhaité que l'honneur de prendre la place que vous m'avez fait la grace de m'accorder dans vôtre illustre Assemblée ; jamais aussi je n'ay esté plus affligé que du malheur qui m'a empesché jusqu'ici de profiter d'un si grand avantage.

Ce retardement, qui est un effet de ma douleur, doit vous convaincre, MESSIEURS, qu'elle a esté extrême : mais vous sçavez d'ailleurs qu'elle ne pouvoit pas estre moindre, puis que vous en connoissez la cause, & que dans la perte que j'ay faite, toutes les Académies des Arts